

NOV
24
jeudi

SÉMINAIRE
24 NOV. 2016 - 9H30 > 17H

L'ÉTUDE
CJC

QUELS SONT VOS RÉSULTATS ?

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF CJC



La démarche d'intervention précoce

Pour rappel, la démarche d'intervention précoce vise à :

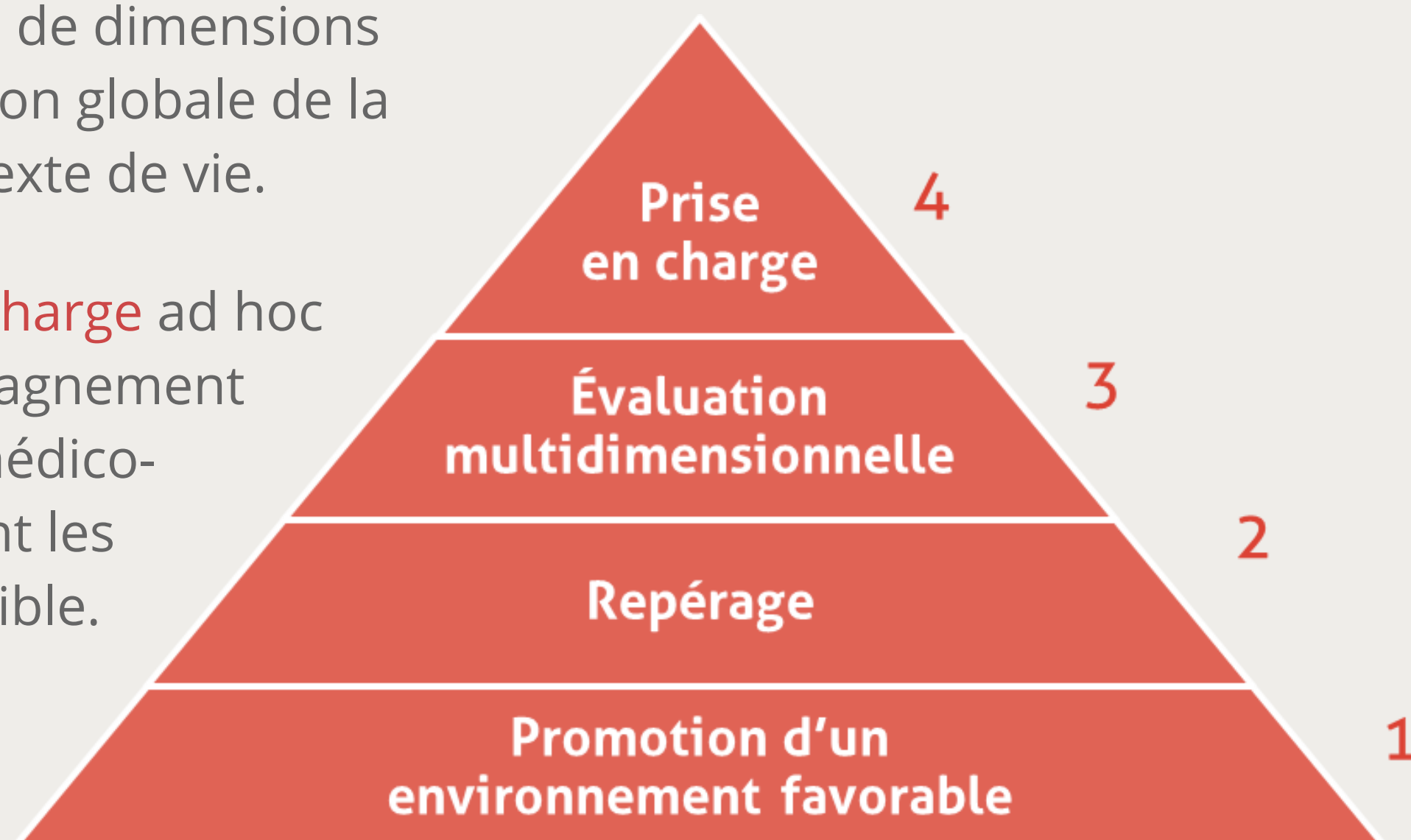
- Promouvoir un environnement favorable à la santé
- Renforcer les compétences des jeunes et de tous les membres de la communauté éducative
- Mieux accompagner les jeunes ayant des comportements à risque et/ou en situation de vulnérabilité et les familles.

A la base de la pyramide, **la promotion d'un environnement favorable** a notamment pour objectif de renforcer les compétences collectives et individuelles dans tous les contextes de vie. Les moyens déployés se traduisent notamment par des appels à projets (cf loi HPST en 2009) avec un cadre évaluatif plus ou moins exigeant.

Un autre palier de cette pyramide porte sur **le repérage** ou notamment comment aider des acteurs dits de première ligne face à des jeunes en situation de vulnérabilité et pour certains rétifs à toute démarche de « soin ». Cela passe notamment par l'utilisation des outils d'auto-évaluation (ex : DEP-ADO, CAST, ADOSPA..).

Plus haut, **l'évaluation multidimensionnelle** qui est effectuée par les professionnels des CJC explore un ensemble de dimensions significatives de la situation globale de la personne et de son contexte de vie.

Au sommet, **la prise en charge** ad hoc qui recouvre un accompagnement adapté, plus ou moins médico-psycho-social et associant les parents autant que possible.



INTERVENANTS

Caroline PROTAIS, Magali FEGER & Aude STEHELIN

L'évaluation du dispositif réalisé par l'OFDT

L'observatoire français des drogues et des toxicomanies mène une évaluation longitudinale du dispositif CJC depuis ses débuts. En 10 ans, ce dispositif s'est principalement implanté dans les CSAPA, notamment associatifs. Bien répartis sur le territoire, la tendance est à la multiplication **des points de consultation avancée** dans le milieu scolaire ou dans des structures à l'interface avec le milieu judiciaire.

Les CJC ont attiré une population majoritairement masculine, mais plus jeune et elles ont **diversifié leurs vecteurs de recrutements**, celui par la justice diminuant au profit de celui par l'école et la famille. Les comportements à l'origine de la consultation se sont également diversifiés.

Le recours pour une consommation de cannabis, s'il reste largement dominant, a toutefois diminué au profit des addictions sans produit, comme celle aux jeux vidéo. Ces tendances ont vraisemblablement été renforcées par la campagne de communication initiée par l'INPES.

Une étude en cours sur les pratiques des professionnels des CJC montre par ailleurs que **les modalités de déploiement institutionnel** du dispositif dépendent de plusieurs facteurs : historique du CSAPA, dotation financière, conceptions très différentes de l'intervention précoce et de la prévention de la part des professionnels. Concernant le suivi, tous les professionnels semblent d'accord pour **aller au-delà du modèle initial des 5 séances** et pour proposer un suivi dont les objectifs excèdent la réduction de la consommation. Ces résultats provisoires méritent d'être confirmés et étoffés lors d'une exploitation plus approfondie à venir.

L'évolution du public entre 2005 et 2014

Le dispositif en 2005 :

- Accueillait $\frac{3}{4}$ de consommateurs et $\frac{1}{4}$ sa famille
- Accueillait principalement des hommes (de l'ordre de 80%), alors que l'on estime que 64 000 garçons présentent un risque élevé d'usage problématique de cannabis contre 23 à 26 000 filles.
- Moyenne d'âge de 21,2 ans
- Un dispositif « spécialisé » dans la consommation de cannabis (92% des consultants)
- Une forte proportion d'orientations par la justice (38% en 2005 et 48% en 2007).
- Une faible proportion d'orientations par le milieu scolaire, sanitaire et de l'aide sociale.

Implantation et déploiement institutionnel du dispositif en 2014 :

- 540 points de consultations sont gérés par 54% de CSAPA associatifs et 46% de secteurs hospitaliers
- 4% des structures seulement font état d'une activité de plus de 25 consultations par mois
- L'activité des points de consultation avancée dans le milieu scolaire ou des structures en lien avec le milieu judiciaire augmente et représente 15% du volume des consultations des CJC en 2014. Tendence qui se confirme en 2015 (19% en 2015).
- 38% des consultants viennent suite à une orientation judiciaire, 21% s'inscrivent dans une démarche spontanée, 9% sont adressés par le milieu scolaire, et 6% par le médecin ou un professionnel de santé.

Le public accueilli en 2014 :

- La file active globale est de 30 000 personnes par an
- $\frac{3}{4}$ de la population accueillie sont des consommateurs, contre $\frac{1}{4}$ leur entourage
- 95% consultent pour la consommation de produits : dont 80% pour un seul produit, 11% pour plusieurs, et 8% pour une addiction comportementale
- Dans 80% des cas, le produit consommé est le cannabis
- Les hommes sont majoritaires (autour des 20% de femmes)
- La moyenne d'âge en 2014 est de 20,1 ans
- La part la plus importante des consultants est caractérisée par une fragilité socio-économique.

Les différences observées entre 2014 et 2015

Des difficultés méthodologiques... Mais des changements observés :

- Une diversification des vecteurs de recrutement.
 - > Baisse du recrutement par la justice: 41% en 2014, 33% en 2015.
 - > Hausse du recrutement par la famille: 15% en 2014, 20 % en 2015.
- Une plus grande représentation des familles dans le dispositif en général : 22% des consultants venus avec leur famille en 2014, 34% en 2015.
- Une baisse des consultants au titre du cannabis contre une hausse des joueurs. 81% des consultants cannabis en 2014, 75% en 2015. 5% de joueurs en 2014, 7% en 2015

Les retombées de la campagne INPES de 2014 sur le dispositif :

Comment le dispositif est-il repéré ?

- En moyenne 10% des consultants ont repéré le dispositif via le plan média
- Ce taux augmente à 12% chez les personnes venues avec leur entourage, 19% chez les personnes orientées vers la CJC par leur famille et 21% chez les familles venues seules
- 30% des usagers de jeux vidéo venus spontanément à la consultation jeune consommateur ont repéré le dispositif via le plan média

Enquête sur les pratiques professionnelles en CJC

(Parution des résultats début 2017)

Méthodologie : • Comment le dispositif des CJC est-il investi par les professionnels?

- 10 CJC de région parisienne
- Entretiens et observations de consultations
- Comparaison avec la région Midi-Pyrénées prévue

Le suivi :

- 40% ne poursuivent pas le suivi (dont 61% des orientations judiciaires) et 3% sont réorientés
- Diversification des intervenants
- Dans 16% des cas, usage d'un test de repérage des consommations problématiques
- L'entretien clinique est l'outil le plus utilisé
- L'écoute et le soutien reste l'approche prédominante (80%)
- La thérapie psychodynamique dans 8% des cas
- L'approche motivationnelle est utilisée dans 30% des cas
- L'approche TCC dans 7% des cas

En résumé :

Un dispositif qui a diversifié son activité (moins de personnes orientées par la justice, augmentation de la file active présentant des addictions sans produit, intervention dans mais aussi hors les murs des csapa).

Des retombées positives de la campagne en terme de diversification du public, mais pour combien de temps ?

Des pratiques professionnelles variables, avec un dispositif qui se construit comme un point de captation du public jeune auquel on proposera par la suite une véritable prise en charge addictologique.

Les échanges ont été introduits par la question de **l'évaluation** dont le spectre est très large quant aux **actions menées par les CJC**.

Des exemples d'actions :

Ainsi, des exemples d'action s'inscrivant dans le champ **de la prévention et de la promotion de la santé (PPS)** illustrent une diversité des partenariats (EN, Prévention Spécialisée, milieu festif...) avec une volonté manifeste de sortir de l'intervention en situation de crise, pour promouvoir davantage une démarche projet avec :

- Une co-construction avec les acteurs de terrain
- La formation de la communauté éducative au sens large du terme
- Le partage d'un langage commun

Dans ce type de démarche, se pose alors la mesure de **l'impact de l'intervention des professionnels** de notre champ auprès des partenaires...et notamment le fait que les professionnels non spécialisés ont moins recours aux CJC.

Quelques participants ont fait part de leur expérience de **consultation avancée** qui s'appuie sur des besoins repérés par les différentes parties prenantes. Le lieu dans lequel elle se déroule n'est pas anodin ; certains sites semblent plus appropriés que d'autres (exemple : en milieu avec un public dit plus « captif » comme les CHRS...).

Là encore, les modalités collaboratives sont diverses et systématiquement à questionner en fonction des lieux. Par ailleurs, la question de l'objectif des consultations avancées a été soulevée :

Y a-t-il un intérêt de prendre contact avec les jeunes dans leur milieu (école, hébergements, clubs sportifs...) pour les orienter vers les CJC ou bien de se rencontrer dans ce milieu sans chercher à poursuivre ailleurs ?

Si les publics sont nombreux lors des actions d'aller vers, celles ciblant les parents ont retenu toute notre attention avec des modalités différentes :

- Conférences débat auprès de parents dans les établissements scolaires qui sont suivis de RV en CJC
- Création d'un outil co-construit avec des parents sur « parents et alcool » qui permet de soutenir les pratiques parentales et de se faire identifier
- Projets construits avec les fédérations de parents d'élèves ce qui permet d'être au cœur des préoccupations des parents et de faciliter la communication autour du projet.

Néanmoins, le format des conférences est mieux adapté pour certaines familles, dans certains territoires et aux familles les plus intégrées dans la société avec un bon rapport à l'école.

Aussi, malgré les attentes de nos financeurs en termes de **transférabilité de projets**, la démarche projet s'inscrit dans un maillage territorial à chaque fois singulier avec des limites inhérentes aux moyens alloués aux CJC. Des expériences de mutualisation des compétences et des moyens entre différentes structures relevant de l'addictologie sur des secteurs géographiques proches ont été évoquées. Néanmoins, il est important de souligner que les CJC ne peuvent pas tout faire **quant au développement de la promotion d'un environnement favorable** ; elles y participent au même titre que d'autres opérateurs.

Nombreux sont ceux qui viennent **consulter sous contrainte**, notamment sur orientation de la Justice, mais un bon nombre le sont aussi par les établissements scolaires, l'ASE, la PJJ etc... Il s'agit alors de travailler sur les différents enjeux auprès de l'entourage surtout quand il est question de risques d'exclusion, de fin de contrats jeunes majeures par exemple, en cas de non-respect du jeunes des attentes du dit-entourage. C'est une clinique que les professionnels des CJC ont donc développée et des actions mises en place pour **provoquer la rencontre**. Ce souci d'adaptation permanent à ce public pourrait faire l'objet d'un échange de pratiques encore plus approfondi.

La déclinaison de l'acronyme des CJC a été abordée et plus particulièrement le cadre considéré comme trop restrictif de ne s'adresser qu'à des consommateurs. La création de pôles de prévention illustre des interventions plus larges sur les conduites à risques, avec aussi la promotion d'un environnement favorable pour limiter le recours à un service spécialisé.

Les échanges lors de l'atelier démontrent l'évolution de nos pratiques pour aborder ces thématiques : déconstruction des représentations sur les produits, facteurs de vulnérabilité et de protection, RdR spécifique aux personnes reçues et / ou aux pratiques des partenaires (ex : la prévention Spécialisée...) et mise au travail de l'éthique...

La valorisation de nos pratiques et des trésors d'adaptabilité et d'ingéniosité dont les CJC font preuves, mériterait d'être développée (pas uniquement dans nos rapports d'activités) et être l'objet **d'un plaidoyer pour renforcer nos dispositifs dans toutes les actions, aussi bien en amont qu'en aval**.